

lunel

ZÉRO VIOLENCE
LUNEL S'ENGAGE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

UNE CAUSE COMMUNALE POUR LE MANDAT 2026-2032

DOSSIER DE PRESSE

13 NOVEMBRE 2026

lunel.com

« Zéro violence » : Lunel fait de la lutte contre les violences intrafamiliales une cause communale du mandat

Informer. Protéger. Sécuriser.

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre, et de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, Paulette Gougeon, Maire de Lunel, donne une nouvelle dimension à son engagement contre les violences intrafamiliales.

Aux côtés de Sophie Gautier, conseillère municipale déléguée aux Droits de l'enfant et aux Violences intrafamiliales, elle présente une démarche municipale qui place la prévention, la protection des victimes et la sécurité au cœur de l'action publique.

À travers sa nouvelle identité « Zéro violence », Lunel fait de la lutte contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes une cause communale du mandat 2026-2032.

Cette ambition se traduit dès le mois de novembre par une campagne de sensibilisation à l'échelle de la ville, la mobilisation des commerçants, la création d'un dispositif d'expression destiné aux enfants et plusieurs rendez-vous culturels et citoyens.

Au-delà de ces premières actions, la municipalité entend renforcer la coordination des acteurs de la prévention, de la sécurité, de la santé et de l'accompagnement social pour construire une réponse collective et durable.

L'objectif est clair : mieux informer, faciliter la parole, favoriser le repérage des situations de violence et permettre aux victimes, aux enfants comme aux adultes, de trouver plus facilement de l'aide.

> *« Nous ne pouvions plus rester sans rien faire face à une hausse de plus de 200 % des violences intrafamiliales et des violences faites aux femmes en seulement trois ans à Lunel, avec des conséquences souvent dramatiques pour les enfants. Il fallait agir !»*
>
> **— Paulette Gougeon,**
>
> **Maire de Lunel,**
> **Première vice-présidente de Lunel Agglo,**
> **Conseillère départementale de l'Hérault**

1. Une cause communale pour agir dans la durée

Faire des violences intrafamiliales une priorité de l'action municipale

Les violences intrafamiliales touchent à l'intimité des familles, mais leurs conséquences dépassent largement la sphère privée. Elles interrogent la protection des personnes, la santé, les droits de l'enfant et la sécurité publique.

Longtemps abordées principalement sous l'angle de l'action sociale, elles appellent une mobilisation plus transversale, associant les professionnels de la prévention, de la sécurité, de l'éducation, de la justice, de la santé et de l'accompagnement des victimes.

C'est dans cette perspective que la Ville de Lunel souhaite renforcer son action.

En désignant les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes comme cause communale du mandat 2026-2032, la municipalité affirme sa volonté de faire de cette question une priorité durable, au-delà des seules journées nationales de sensibilisation.

Selon les données de la gendarmerie, 228 interventions pour des faits de violences intrafamiliales ont été enregistrées depuis le 1er janvier 2026 sur un territoire regroupant 12 communes. Elles concernent 225 victimes recensées, dont 164 femmes et 61 enfants.

Cette évolution intervient dans un contexte de recul global de la délinquance sur le territoire lunellois −23 % l'an dernier.

Cette démarche est portée par Sophie Gautier, conseillère municipale déléguée aux Droits de l'enfant et aux Violences intrafamiliales, rattachée à la délégation de Marie Papaix, adjointe à la sécurité, et travaillant en lien avec les services municipaux et les partenaires institutionnels et associatifs.

« Zéro violence » : une identité pour rendre l'engagement visible

Pour accompagner cette politique publique, la Ville déploie une identité de communication spécifique : « Zéro violence ». Déclinée sur les affiches, les supports de sensibilisation et les outils d'information, elle permettra d'identifier les actions engagées par la municipalité tout au long du mandat.

Cette identité repose sur trois engagements complémentaires :

- Informer : faire connaître les différentes formes de violences, les droits des victimes et les ressources disponibles.
- Protéger : faciliter l'expression des personnes concernées, notamment des enfants, et favoriser leur orientation vers les professionnels compétents.
- Sécuriser : renforcer la prévention, la vigilance collective et la coordination des acteurs du territoire.

Avec « Zéro violence », la Ville entend installer un message simple : face aux violences, personne ne doit rester isolé.

« Une victime ne sait pas toujours à qui parler ni vers quelle structure se tourner. La première responsabilité collective est de rendre l'aide visible, accessible et compréhensible. Cette démarche s'adresse aussi aux proches et aux témoins, qui peuvent jouer un rôle décisif. »

— Sophie Gautier, conseillère municipale déléguée aux Droits de l'enfant et aux Violences intrafamiliales

2. Une ville mobilisée pour informer, prévenir et protéger

Une campagne d'affichage pour briser le silence



Du 17 au 23 novembre 2026, Lunel déploiera une campagne d'affichage consacrée aux violences intrafamiliales et aux violences faites aux femmes.

Articulée autour de la nouvelle identité « Zéro violence », elle portera plusieurs messages destinés aux victimes, aux enfants et aux témoins, en intégrant également les violences numériques (cyberharcèlement, diffusion non consentie d'images…).

Son ambition : rappeler que les violences ne doivent jamais être banalisées et que des solutions d'écoute, d'alerte et d'accompagnement existent.

Les supports mettront notamment en avant les messages « Vous n'êtes pas seule » et « Tu peux en parler », ainsi que la responsabilité collective des témoins.

La campagne rappellera les numéros utiles, notamment le 3919, destiné à l'écoute et à l'orientation des femmes

victimes de violences, le 119 pour l'enfance en danger et le 114, accessible notamment par SMS dans les situations d'urgence où il est impossible de parler.

Un QR code permettra également d'accéder aux ressources et informations locales mises à disposition par la Ville.





Des commerces engagés avec les stickers « Refuge »

La lutte contre les violences passe également par la mobilisation des acteurs de proximité.

Dans cette perspective, la Ville a créé des stickers « Refuge », destinés à être apposés sur les vitrines des commerces participant à la démarche.



L'objectif est de développer un réseau de relais facilement identifiables dans l'espace public, où une personne se sentant menacée ou en difficulté pourra chercher une première aide.

Cette initiative traduit la volonté municipale d'associer les acteurs économiques et la vie quotidienne des quartiers à la prévention des violences.



Parallèlement, des stickers « Zéro violence » destinés au grand public permettront à chacun de manifester son soutien à cette mobilisation collective.

La lutte contre les violences ne concerne pas uniquement les victimes et les professionnels : elle engage l'ensemble de la société.

3. La Boîte à mots : donner aux enfants la possibilité de s'exprimer

Parce qu'un enfant ne trouve pas toujours les mots pour demander de l'aide

Un enfant peut éprouver des difficultés à exprimer une inquiétude, une peur, une souffrance ou une situation de violence. La crainte de ne pas être cru, la honte, le sentiment de culpabilité ou la difficulté à s'adresser directement à un adulte peuvent constituer autant d'obstacles à la parole.

Pour contribuer à lever ces freins, la Ville de Lunel crée un nouveau dispositif municipal : **la Boîte à mots,** portée par Souad Gimenez, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, en lien avec Sophie Gautier.

Son principe est simple : permettre aux enfants d'exprimer par écrit une préoccupation, de poser une question, de raconter une situation difficile ou de demander de l'aide.

Cinq Boîtes à mots seront déployées dans différents lieux de Lunel.



Ce dispositif constitue un moyen supplémentaire de faciliter l'expression des enfants et le repérage de situations préoccupantes. Il ne se substitue ni au dialogue avec un adulte de confiance ni aux dispositifs institutionnels de protection de l'enfance.

Le dispositif prolonge l'expérience des « Boîtes papillons », qui avait permis de recueillir une dizaine de signalements. Les Boîtes à mots doivent rendre le dispositif plus facilement identifiable pour toutes les formes de violences : violences à la maison, violences scolaires, harcèlement — y compris en ligne —, violences sexuelles ou autres situations de danger.

Les boîtes seront relevées deux fois par semaine par des agents de la Police municipale et les messages seront examinés par des adultes désignés (agents du CCAS), selon des modalités garantissant leur confidentialité et leur orientation vers les professionnels compétents lorsqu'une situation le nécessite.

Le Conseil municipal des enfants associé au projet

La présentation officielle du dispositif « Boîte à mots » se déroulera **le jeudi 19 novembre 2026 à 17h30, sur le parvis de l'hôtel de ville,** en présence de Souad Gimenez, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et porteuse du projet, Sophie Gautier, conseillère municipale déléguée aux Droits de l'enfant et aux Violences intrafamiliales, et la participation du Conseil municipal des enfants. Les jeunes élus sont associés à la présentation et à la diffusion de ce nouvel outil auprès des enfants lunellois. Leur participation permet de rappeler que les droits de l'enfant doivent aussi être expliqués et portés par les enfants eux-mêmes.

Les jeunes élus joueront un rôle d'ambassadeurs du dispositif, sans intervenir dans la lecture ou le traitement des messages individuels. **Cette inauguration intervient à la veille de la Journée internationale des droits de l'enfant, célébrée chaque 20 novembre, et où les édifices publics seront éclairés en bleu.**

Sensibiliser les enfants et les adultes

La présentation des Boîtes à mots sera accompagnée d'une communication pédagogique afin d'en expliquer l'utilisation.

La Ville souhaite également faire connaître le Respectomètre, outil destiné à aider les enfants à identifier les comportements respectueux et ceux qui peuvent être préoccupants ou dangereux.

L'objectif est double : donner aux enfants des repères pour mieux comprendre leurs droits et rappeler aux adultes leur responsabilité d'écoute, de vigilance et de protection.

« Avec les Boîtes à mots, l'idée est de proposer aux enfants une autre manière de demander de l'aide, lorsqu'ils ne parviennent pas à parler directement. Mais recueillir une parole ne suffit pas : il faut pouvoir l'écouter, la protéger et l'orienter vers les bons professionnels. »

— Sophie Gautier, conseillère municipale déléguée

4. Renforcer la prévention et la coordination des acteurs

Une approche transversale des violences intrafamiliales

La lutte contre les violences intrafamiliales nécessite une action coordonnée entre les institutions, les professionnels et les associations. La Ville souhaite renforcer cette coordination en s'appuyant notamment sur la relance du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) à l'échelle communale.

Cette instance a vocation à favoriser le partage des diagnostics, la définition de priorités communes et la mise en œuvre d'actions partenariales de prévention.

La question des violences intrafamiliales et des violences faites aux femmes figurera parmi les axes de travail prioritaires. Cette organisation doit permettre de mieux articuler les dimensions sociales, éducatives et sécuritaires de la prévention.

Mobiliser les institutions et les professionnels du territoire

La municipalité souhaite également structurer un réseau partenarial consacré aux violences intrafamiliales et aux violences faites aux femmes.

Les échanges envisagés concernent notamment les services de l'État, les acteurs de la santé, les collectivités, les organismes sociaux et les structures spécialisées dans l'accompagnement des victimes.

Parmi les partenaires identifiés dans cette démarche figurent notamment la Préfecture, le Département de l'Hérault, Lunel Agglo, la CAF, l'ARS, le Centre hospitalier de Lunel, les structures de santé et la gendarmerie et sa Maison de protection des familles, la Police municipale et sa référente VIF, la Maison des Femmes de Montpellier, ainsi que les organismes compétents dans la protection des femmes et des enfants.

Des projets structurants à l'étude

Au-delà des actions de sensibilisation, plusieurs pistes de travail sont engagées ou envisagées pour renforcer la protection des personnes :

- le développement de solutions de mise à l'abri et de logements d'urgence
- la mise en réseau des ressources existantes dans le cadre du projet « Pôle femmes-enfants », afin de rendre plus lisible et cohérent le parcours d'accompagnement des victimes,
- l'organisation d'une marche exploratoire le lundi 23 novembre à 17h30, associant la Police municipale, la gendarmerie et les partenaires concernés,

- le déploiement de bornes d'appel d'urgence reliées au Centre de supervision urbain (CSU), notamment dans les secteurs identifiés par les diagnostics de terrain
- la poursuite d'actions ponctuelles et concrètes en partenariat avec l'UNICEF, donnant une place active à la parole et à la participation des enfants.

Ces projets témoignent d'une ambition : inscrire la prévention et la protection dans les politiques publiques municipales, qu'il s'agisse de sécurité, de santé, d'éducation ou d'aménagement de l'espace public.

5. Du 17 au 25 novembre : une mobilisation collective à Lunel

La programmation municipale associe sensibilisation, expression artistique, participation citoyenne et protection de l'enfance.

Elle s'articule autour de deux dates internationales : la Journée des droits de l'enfant, le 20 novembre, et la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre.

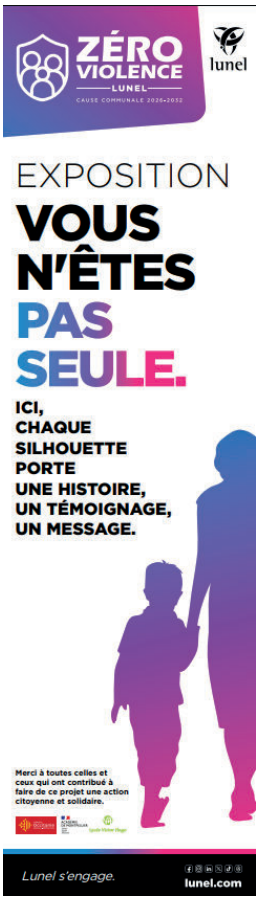
Du 17 au 23 novembre — Campagne municipale « Zéro violence »

Une campagne de sensibilisation sera déployée sur les supports d'affichage de la Ville. À travers plusieurs messages, elle invitera les victimes à demander de l'aide, les enfants à s'exprimer et les témoins à ne pas détourner le regard.

Jeudi 19 novembre, 17h30 — Présentation officielle des « Boîtes à mots »

Parvis de l'Hôtel de Ville

Présentation officielle du dispositif municipal porté par Souad Gimenez, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, en lien avec Sophie Gautier, avec la participation du Conseil municipal des enfants.



Vendredi 20 novembre, 12h30 — Exposition « Vous n'êtes pas seule »

Parvis de l'ancienne gare

Les élèves du lycée Victor-Hugo présentent une exposition consacrée aux violences et à leurs conséquences.

À travers une démarche artistique et citoyenne, les jeunes participent à la sensibilisation du public et invitent à réfléchir aux violences, au silence qui les entoure et à la nécessité de protéger les personnes concernées.

Le vernissage permettra de mettre en lumière leur implication dans cette cause communale.

Lundi 23 novembre 2026 à 17h30 — Marche exploratoire

Départ parvis de l'ancienne gare

Une marche exploratoire réunira la Police municipale, la gendarmerie et les partenaires concernés. Cette démarche de terrain permettra d'identifier les espaces susceptibles de générer un sentiment d'insécurité, notamment dans les déplacements quotidiens des femmes et des jeunes filles, et d'examiner les améliorations possibles en matière d'éclairage, d'aménagement et de prévention.

Le parcours et les modalités de participation restent à préciser.

Mercredi 25 novembre, dès 18h — Soirée événement « Zéro violence »

Espace Georges-Brassens

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Ville de Lunel propose une soirée de sensibilisation à l'espace Georges-Brassens.

Dès 18h, un théâtre-forum interactif, animé par La Boîte à Malice en partenariat avec Les Lucioles d'Isis et le CCAS de Lunel, invitera le public à réfléchir, débattre et intervenir face à des situations de violences.

À 19h30, la compagnie Les Créateurs d'émotions positives présentera le spectacle « Tout à coup, ça m'a frappé ! », prolongeant cette réflexion par le spectacle vivant. Une soirée pour libérer la parole, questionner les comportements et rappeler que chacun peut agir face aux violences.

Entrée libre et gratuite, réservation conseillée auprès du CCAS de Lunel au 04 67 87 84 97.



6. Violences : parler, signaler, demander de l'aide

Les violences peuvent être physiques, psychologiques, sexuelles, économiques, administratives ou numériques. Elles peuvent se manifester par des coups, des menaces, des humiliations, des comportements de contrôle, des privations ou des pressions répétées.

Elles peuvent concerner les femmes, les hommes et les enfants, même si les femmes sont particulièrement exposées aux violences au sein du couple. Être témoin de violences, entendre un proche se confier ou remarquer des signes inquiétants peut aussi conduire à agir.

Les violences numériques, ou cyberviolences, doivent également être identifiées, aussi bien lorsqu'elles touchent les femmes que les enfants et les adolescents.

Dans toutes ces situations, des dispositifs d'écoute et de protection existent.

Les numéros utiles

3919 — Violences Femmes Info

Numéro national gratuit et anonyme d'écoute, d'information et d'orientation pour les femmes victimes de violences, leur entourage et les professionnels.

119 — Allô Enfance en Danger

Numéro national gratuit, accessible 24h/24 et 7j/7, pour les enfants en danger ou risquant de l'être, ainsi que pour toute personne préoccupée par la situation d'un enfant.

17 — Police secours

Pour signaler une situation nécessitant une intervention immédiate de la police ou de la gendarmerie.

114 — Urgence par SMS

Service d'urgence accessible notamment par SMS, particulièrement utile lorsqu'une personne ne peut pas parler ou être entendue sans se mettre en danger.

Signalement en ligne : arretonslesviolences.gouv.fr, avec accès à la plateforme d’échange avec la police et la gendarmerie.

NOTES

Ville de Lunel
Hôtel de Ville
240, avenue Victor Hugo
34400 Lunel

CONTACTS PRESSE
Angélique Zelazo, Chargée des relations presse – 07 50 66 10 43 – angelique.zelazo@ville-lunel.fr
Yoann Galiotto, Directeur de la Communication – 06 49 92 93 70 – yoann.galiotto@ville-lunel.fr